AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

222C0109
AV2217

12 janvier 2022

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)[1]

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ENVEA SA

(Euronext Growth Paris)

Complément à D&I 221C3527 du 20 décembre 2021

La société Moneta Asset Management a effectué la déclaration d'intention suivante :

« La société Moneta Asset Management, agissant pour le compte des fonds qu'elle gère, agit seule. La société Moneta Asset Management envisage de poursuivre ses acquisitions et ne compte pas apporter ses titres à l'offre. »

[1] Période de préoffre (D&I 221C3489 du 16 décembre 2021).